

Socialisation et genre
Intervention au stage de formation continue des professeurs de SES
de l'académie de Lyon
25-01-07

1. Sexe et genre : la « Nature » a bon dos !

1.1. A l'origine du genre

Le concept de genre est né aux Etats-Unis sous le terme de *gender*. C'est d'abord le psychanalyste Robert Stoller¹ qui l'a proposé pour rendre compte du cas de certains de ses patients mal à l'aise à cause de l'écart qu'ils ressentaient entre leur sexe biologique et le sexe vécu socialement. Le terme a été repris ensuite par une sociologue, Ann Oackley², puis par l'historienne Natalie Zemon Davis en 1974³. L'historienne américaine Joan W Scott a contribué à populariser le genre en France, puisqu'elle a été la première à être traduite en français⁴.

Le concept de genre permet de distinguer le sexe biologique du sexe social, en mettant l'accent sur le caractère construit, culturellement et historiquement, des modèles de comportements sexués. Il conduit à analyser ce qui est en jeu dans la division entre le masculin et le féminin, telle qu'elle s'organise à un moment donné et dans un espace social particulier. En ce sens, il dénaturalise la conception du masculin et du féminin et va ainsi à l'encontre d'une certaine vulgate selon laquelle « la nature » imposerait « de tous temps » des rôles et des comportements aux hommes et aux femmes.

1.2. Sexe, biologie et idéologie

Un des inconvénients de l'utilisation du concept de genre est qu'il peut donner l'illusion que, si le genre est variable socialement, le sexe, lui, est fixe biologiquement. Des travaux récents remettent en cause cette conception.

¹ Robert Stoller, *Sex and Gender*, London, Hogarth, 1968

² Ann Oackley, *Sex, Gender and Society*, Oxford, Martin Robertson, 1972

³ Natalie Zemon Davis, « Women's history in transition : the european case », *Feminist Studies*, vol. 3, 1976, n° 3-4

⁴ Joan W Scott, « Gender a useful category of historical analysis », *American Historical Review*, vol. 91, n° 5, 1986 (repris dans le recueil d'articles *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988 ; la version française est parue en 1988 dans le n° 37-38 des *Cahiers du GRIF* intitulé « Le genre de l'histoire », p. 125-129). En français, on peut lire aussi de Louise Tilly : « Genre, histoire des femmes et histoire sociale », *Genèses*, décembre 1990, n° 2, p. 148-166.

En 1935, Alexis Carrel, célèbre médecin (mais aussi catholique mystique et sympathisant d'extrême droite), écrit que « la femme est profondément différente de l'homme. » car les glandes sexuelles des hommes et celles des femmes produisent des substances chimiques différentes qui imprègnent chaque cellule de l'organisme. C'est pourquoi, selon Carrel, hommes et femmes ne peuvent pas avoir la même éducation, les mêmes activités, le même pouvoir ni les mêmes responsabilités. Ainsi, les substances secrétées par les glandes sexuelles joueraient un rôle clé dans le développement des identités sexuées.

Le raisonnement d'Alexis Carrel illustre comment la science participe de manière non neutre à la fabrication du féminin et du masculin, « les connaissances biologiques et les pratiques sociales sont construites ensemble » écrit Ilana Löwy.

En fait, les interprétations d'A.Carrel sont dans la continuité d'idées largement répandues depuis la fin du 19^{ème} siècle (par exemple le médecin nord-américain James Kiernan explique l'homosexualité par des anomalies de fonctionnement des gonades, anomalies qui créent un cerveau féminisé chez l'homme.) D'autres justifieront de manière assez semblable leur opposition au droit de vote des femmes !

Pourtant, dès la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle, les recherches sur les hormones sexuelles montrent d'une part qu'ovaires et testicules produisent tous les deux des hormones masculinisantes (androgènes) et féminisantes (oestrogènes) dont la structure chimique est très proche, et d'autre part que chacune de ses hormones peut avoir à la fois des effets masculinisants et féminisants ainsi que des effets sans liens avec la sexualité ou la reproduction ; Mais la classification des hormones comme mâles et femelles l'emporte du fait « de l'attachement puissant des chercheurs à la division binaire de l'humanité ».

La production industrielle, dès les années 30-40, de ces hormones sous forme de médicaments consolide cette classification et ce d'autant plus que le marché des hormones concerne, après la seconde guerre mondiale, beaucoup plus les femmes que les hommes (les femmes étant plus enclines que les hommes à chercher une solution médicale à leurs problèmes ; de plus à partir des années 60 elles sont directement visées par la pilule contraceptive et le traitement hormonal de la ménopause). Cependant, dans le même temps, « la possibilité de modifier les caractères sexuels secondaires par l'administration de doses élevées d'hormones sexuelles permet d'interroger la « vraie » nature des différences entre les sexes. »⁵

⁵ Ilana Löwy, *L'emprise du genre*, La dispute, 2006, chapitre IV, p. 121 à 140

Les fondements biologiques de la sexuation sont très variés selon les espèces⁶. Par exemple, chez les crocodiles et les tortues, c'est la température qui détermine le sexe. Dans l'espèce humaine, les hommes possèdent un XY et les femmes XX. Mais à côté de cette formule standard qui est la plus répandue, existent de nombreuses autres formules. Par exemple, le syndrome de Turner (XO) concerne 1 fille sur 2500 (développement incomplet des ovaires). Le syndrome de Klinefelter (XXY) concerne 1 garçon sur 500 (testicules réduits, développement des seins). Un individu sur 5000 naît avec XX et est hermaphrodite.

Ces chiffres sont comparables à ceux de la trisomie 21 ou les myopathies, pourtant pratiquement personne ne connaît ces cas. « On ne se trompera sans doute pas beaucoup en considérant que le tabou de LA différence des sexes est responsable de cette invisibilité ». (p 74)

L'intersexualité concerne en France par exemple plus d'un million de personnes. Mais, l'idéologie du dimorphisme de l'espèce humaine conduit à opérer ces enfants pour leur assigner un sexe, au nom du principe : il y a deux sexes, pas plus, pas moins, et leurs différences sont visibles. Ces pratiques sont contestées aux Etats-Unis par la Société des intersexués d'Amérique du Nord. Si l'on n'accède pas à leur demande, c'est au nom d'un « politiquement correct », « c'est vouloir maintenir la fiction des deux sexes, faire coïncider la nature avec la société. » (p 76) Admettre la diversité conduirait à remettre en cause le fait « que le premier chiffre qui figure sur nos numéros de Sécurité sociale – le 1 ou le 2 – n'est pas là pour des raisons « techniques » mais bien pour l'assignation des places entre les hommes et les femmes, pour dire qui passe devant qui. » (p 76)

Les recherches ne sont pas neutres. Ainsi, depuis les années 50, l'idée générale est que le développement d'organes féminins est un développement passif, par défaut, alors que le chromosome Y est un principe actif dominant. D'où les recherches, inabouties à ce jour, pour trouver le gène de ce chromosome responsable du développement des caractères masculins.

Il a fallu attendre les années 90 pour voir émerger les premières études portant sur la détermination du sexe femelle. « Dans cette hypothèse le mécanisme « par défaut » serait celui qui conduit au développement du mâle, tandis que le développement de la femelle serait le résultat d'une action inhibitrice. » (p 79). Aujourd'hui, on peut dire que si l'idéologie de la domination masculine n'a pas disparu, elle a notablement reculé. Ces évolutions de la pensée

⁶ J Wiels, in *Féminin Masculin, Mythes et idéologie*, Catherine Vidal (dir.), Belin, collection Regards, 2006

scientifique « sont les résultats des mille et une batailles menées ici et là par des individus et des groupes qui ne se satisfont pas de ce que l'on fait dire à dame Nature. » (p 81)

Enfin, la question de différences de nature entre le fonctionnement des cerveaux masculins et féminins mérite aussi d'être interrogée. L'idée selon laquelle les femmes ont une meilleure aptitude au langage parce qu'elles utilisent les deux hémisphères de leur cerveau vient d'une expérience d'IRM faite en 1995 sur 19 individus de chaque sexe. Mais, les 24 articles parus sur cette question entre 1995 et 2004 et portant sur plusieurs centaines d'hommes et de femmes invalident complètement cette hypothèse.

L'idée selon laquelle cette meilleure utilisation des deux hémisphères viendrait d'un corps calleux plus important chez les femmes que chez les hommes vient d'une étude faite en 1982 à partir de 20 cerveaux conservés dans le formol.

Question : d'où vient la très grande variabilité interindividuelle quant à l'utilisation du cerveau ? Est-elle innée ou acquise ? De nombreuses expériences montrent que rien n'est jamais figé dans le cerveau et qu'en fonction des apprentissages, des stimulations qu'il reçoit, il modifie en permanence les connexions existantes. [ce qui remet en cause les affirmations du type : tout se joue avant... tel âge, en matière d'éducation]

Les différences entre les sexes en matière de tests psychologiques (langage, orientation dans l'espace) ne sont décelables qu'à partir de l'adolescence. Quand on les répète, les différences disparaissent. On peut souligner aussi le rôle de l'éducation : les garçons sont plus poussés à évoluer dans la sphère publique (jeux collectifs de plein air qui peuvent développer le sens de l'orientation) et les filles dans l'espace privé qui est un lieu privilégié du langage.

Quant à l'action des hormones sexuelles sur le comportement (testostérone = agressivité ; œstrogène = émotion), « dans des conditions physiologiques normales, aucune étude n'a permis de dégager d'effets généralisables à une grande population d'individus » (p 54). Si l'être humain, à la différence des animaux, échappe à la loi des hormones, c'est parce que le cortex cérébral, très développé, contrôle tous les comportements, y compris sexuels (il n'y a pas de période de rut chez les humains).

Conclusion : « prétendre que c'est la testostérone qui fait les hommes compétitifs et agressifs tandis que les oestrogènes rendent les femmes émotives et sociables, relève d'une vision simpliste, bien loin de la réalité **biologique**⁷. » (p54).

⁷ C'est moi qui souligne. Voir Catherine Vidal, « Cerveau, sexe et idéologie », in *Féminin masculin, mythes et idéologies*, Belin, 2006, chapitre 4

2. La fabrication du sexe⁸

2.1. A la Renaissance, en Occident

Dans ce modèle, l'homme et la femme sont dans un rapport d'inversion. Il n'y a qu'un seul appareil génital. Lui le porte à l'extérieur, elle, à l'intérieur. Montaigne rapporte le cas de Marie Germain qui, en faisant une grande enjambée, vit ses organes génitaux se retourner et sortir de son corps, comme se retourne un gant. Quel que soit son sexe, un individu peut avoir des caractères masculins et féminins. Ceux-ci sont déterminés à partir de principes cosmologiques. Quatre éléments (le feu, l'air, l'eau et la terre), quatre principes (le chaud, le froid, l'humide, le sec) et quatre humeurs (le sang, la bile, l'atrabile, le flegme) se conjuguent pour produire quatre tempéraments (colérique ou bilieux, sanguin, pituiteux ou flegmatique, mélancolique ou atrabilaire). Ceux-ci sont connotés plus ou moins masculin ou féminin. Tout ce qui va du côté de la chaleur, de la dureté, du sombre caractérise le masculin, tout ce qui va du côté de l'humidité, du froid, de la pâleur est connoté féminin. L'échelle va du plus masculin au plus féminin mais l'idéal se situe au milieu de l'échelle et représente les attributs de la noblesse. « La physionomie noble est donc clairement un juste milieu entre la rusticité et la délicatesse, la rudesse et la douceur, le trop viril et le trop féminin⁹. »

2.2. La révolution du siècle des Lumières

Au XVIII^e siècle, la pensée des Lumières aboutit à un paradoxe apparent. Elle ancre dans la Nature l'unité du genre humain, préalable nécessaire à son égalité juridique et politique et, dans le même temps, les savants de l'époque inventent une « nature féminine » radicalement différente de celle de l'homme et définie à partir des lois de la reproduction. En fait, il faut mesurer l'importance de la **révolution épistémologique** qui se joue à ce moment-là. Il s'agit de passer d'une Nature instable et ordonnée par Dieu à une Nature mathématique et morale. Par là même, c'est le système des représentations des différences entre individus qui est bouleversé. Jusque là, il était fondé sur la différence de **sang**, la noblesse étant assimilée à une **race**. En fondant la différence sur le **sexe**, on abolit la différence de sang, ce qui ouvre la voie à l'égalité naturelle entre les hommes que proclamera la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. » Cela vaut aussi pour la femme, d'une certaine manière. L'instauration du mariage civil montre qu'elle est bien considérée comme un être humain doué de libre arbitre. Mais, dans le même temps,

⁸ Selon le titre de l'ouvrage de Thomas Laqueur, Gallimard, 1992

⁹ Sylvie Steinberg, « L'inégalité entre les sexes et l'égalité entre les hommes, le tournant des Lumières », L'un et l'autre sexe, *Esprit* n° 273, mars-avril 2001

c'est la Nature aussi qui assigne à la femme sa place de reproductrice. C'est la Nature qui l'oblige à assurer la fabrication et l'élevage des enfants et qui, dans ce but, la dote de caractéristiques biologiquement différentes de celles des hommes. Les encyclopédies et dictionnaires de l'époque dessinent un corps féminin doté d'une tête (et donc d'un cerveau et d'une intelligence) plus petits en proportion que chez l'homme¹⁰, de hanches exagérément larges (pour permettre la gestation et l'accouchement), et décrivent des êtres féminins fragiles, passifs, souffrant d'humeurs et d'états de faiblesse et dont tous les caractères physiques et moraux sont radicalement différents de ceux des hommes. Leur rôle, magnifié par les révolutionnaires, est de faire et de commencer à éduquer moralement les « enfants de la Patrie ». Dans son discours destiné à justifier l'interdiction des clubs de femmes, Jean-Pierre Amar¹¹ dresse un portrait idéaltypique (au sens de Weber) des deux sexes : « L'homme est fort, robuste, né avec une grande énergie, de l'audace et du courage. (...) Il est presque exclusivement destiné à (...) tout ce qui exige de la force, de l'intelligence. (...) Quel est le caractère propre de la femme ? Les mœurs et **la nature** même lui ont assigné ses fonctions : commencer l'éducation des hommes, préparer l'esprit et le cœur des enfants aux vertus publiques, (...) telles sont leurs fonctions, après les soins du ménage ; la femme est **naturellement** destinée à faire aimer la vertu. Quand elles auront rempli tous ces devoirs, elles auront bien mérité de la Patrie¹². »

Autrement dit, les hommes **ont** un sexe, alors que les femmes **sont** un sexe.

Finalement, l'égalité entre les hommes et l'inégalité fondamentale entre les hommes et les femmes apparaissent comme les deux versants complémentaires et contradictoires de la pensée naturaliste des Lumières. Le prix à payer pour que les hommes soient égaux, pour que disparaissent les inégalités fondées sur le sang, a été l'inégalité physiologique des hommes et des femmes.

2.3. Les conséquences

- **Le modèle masculin-production/féminin-reproduction** s'impose au cours du siècle suivant. En effet, une transformation importante du marché du travail apparaît à ce moment-là avec le développement du salariat. Certes, la France reste longtemps encore un pays rural où

¹⁰ Alors que c'est l'inverse qui est vrai, souligne Sylvie Steinberg. La proportion du crâne de la femme est de 1/6 à 1/8 par rapport au corps, alors qu'il est de 1/10 pour l'homme.

¹¹ Il est le représentant du Comité de sûreté générale. Condorcet ne partage pas son point de vue : « Il serait difficile de prouver que les femmes sont incapables d'exercer les droits de cité. Pourquoi des êtres exposés à des grossesses, et à des indispositions passagères, ne pourraient-ils exercer des droits dont on n'a jamais imaginé de priver des gens qui s'enrichissent aisément ? ». Mais il est bien minoritaire.

¹² C'est nous qui soulignons. Cité par Sylvie Steinberg.

l'activité industrielle se fait majoritairement dans de petites unités de production centrées sur la famille. Différentes formes de production se nourrissent mutuellement, travail à domicile, petite production artisanale et fabrique. Mais, au cours du dernier quart du XIX^e siècle, s'affirme la grande industrie et le rapport salarial. Françoise Battagliola (2000) montre que ce siècle a été traversé par un débat concernant la distinction entre l'activité et l'inactivité, et la définition du travail masculin et féminin. Là encore, le classement est sous-tendu par des enjeux importants. Ainsi, le recensement de 1896 se présente de façon radicalement différente des précédents, puisqu'on substitue un relevé individuel des professions au relevé par famille. Se pose donc la question du travail des femmes. Pour la première fois, le recensement de 1896 sépare les femmes au foyer des domestiques et relie clairement la notion d'activité à celle de rémunération. A peu près en même temps, en 1892, est promulguée une loi sur le travail des femmes et des enfants¹³ qui consacre, finalement, un débat social violent et ancien. En effet, les femmes ont participé dès la fin du XVIII^e siècle à l'industrialisation, en premier lieu dans l'industrie textile. En particulier, parce que l'introduction des machines favorisait l'appel à une main d'œuvre moins coûteuse, les femmes et les enfants. Elles sont donc apparues peu à peu comme des concurrentes des hommes sur le marché du travail. Cette concurrence a été combattue par le syndicalisme ouvrier naissant, marqué par la pensée de Proudhon sur l'infériorité des femmes et la spécificité des rôles. Ce syndicalisme essentiellement masculin a peu à peu construit une représentation du travail dans laquelle le salaire de l'homme devait permettre l'entretien de sa famille et qui légitimait la conception des femmes définies par leur fonction procréatrice et leur assignation au domestique. Si cette vision l'a emporté, c'est aussi parce qu'elle a rencontré le courant conservateur et catholique au pouvoir. Dans l'encyclique *Rerum novarum*, en 1891, le pape Léon XIII affirme que « par sa nature même, la femme est destinée aux ouvrages domestiques. » (cité par Françoise Battigliola, 2000). Mais, de toutes façons, c'est une pensée dominante, il n'est que de lire certaines pages de *La division du*

¹³ C'est une loi très importante, non pas tant en raison de son efficacité réelle qu'à cause de ses effets dans la **conceptualisation** du travail des femmes comme le montre très bien Michelle Zancarini-Fournel. En effet, les auteurs de la loi s'appuient sur le fait que la femme **n'est pas citoyenne** pour légitimer la nécessité d'une protection spécifique. Il faut presque un demi siècle pour que la loi voit le jour. Elle est soutenue par le réseau des anciens militants ouvriers devenus parlementaires sous la III^e République et par celui des catholiques sociaux et royalistes. Sous couvert de protection spécifique, la loi contribue à cristalliser l'exclusion des **mères de famille** du marché du travail : « Si vous voulez que la mère de famille puisse préparer le repas du soir, qu'elle soit à son four et à table quand son mari et ses enfants rentreront, il est indispensable que sa journée d'ouvrière finisse au plus tard à 19h. » (Emile Keller, Débats à la Chambre, mars 1881). La loi s'appuie aussi sur la différence **biologique** entre les sexes pour justifier la mise à l'écart des femmes des travaux industriels. Le principal effet de cette loi est donc de légitimer une conception de la féminité et de la catégorie travail qui va peser sur l'ensemble des femmes pendant tout le XX^e siècle.

travail social (1894) où Durkheim analyse longuement les différences de nature entre les hommes et les femmes.⁶

Ce qu'il est particulièrement intéressant de voir, c'est qu'à partir de ce moment-là, le modèle s'est imposé avec force en reconstruisant le passé, à partir de cette conception très rigide des rôles sexués.

Enfin, se définit en même temps une conception du travail à partir du rapport avec la technique. Le terme apparaît au XVIII^e siècle, en même temps que celui de « travail » change de sens. Sa définition renvoie à l'idée de transformation de la nature et « l'accès aux techniques (...) constitue un des éléments de la domination sociale et un enjeu de cette domination »¹⁴. Se renforce alors l'opposition entre les métiers masculins fondés sur l'appropriation de ces techniques et les métiers féminins liés à la nature, l'opposition entre le travail qualifié et reconnu et le travail non qualifié et secondaire. Le modèle de l'industrie s'impose durablement dans les négociations entre les partenaires sociaux, et induit une définition et une hiérarchisation des métiers qui perdure encore en grande partie.

On voit donc que le modèle « masculin-production/féminin-reproduction » a été construit progressivement au cours du XIX^e siècle mais s'est ensuite imposé avec force comme un modèle « naturel », déshistoricisé, pour reprendre le terme de Pierre Bourdieu. Ainsi, on peut dire que la première guerre mondiale n'a été qu'une sorte de « parenthèse » dans l'activité des femmes. Au contraire, les thèses en faveur de la repopulation conduisent à faire de la maternité et du rôle des femmes au foyer un quasi-métier, même s'il s'agit d'un modèle, c'est à dire d'un idéal auquel un tiers des femmes, ouvrières ou domestiques surtout, n'ont pas accès.

- **Les effets sur la socialisation des enfants.**

Dans la configuration d'ancien régime, où il n'y avait pas de séparation entre la sphère privée et la sphère publique, la socialisation des enfants se faisait au sein de la famille et de la

⁶ Il écrit ainsi, p.19 de l'édition PUF 1994 : « Le Dr Lebon a pu établir directement et avec une précision mathématique cette ressemblance originelle des deux sexes pour l'organe éminent de la vie physique et psychique, le cerveau. En comparant un grand nombre de crânes, choisis dans des races et dans des sociétés différentes, il est arrivé à la conclusion suivante : « Le volume du crâne de l'homme et de la femme, même quand on compare des sujets d'âge égal, de taille égale et de poids égal, présente des différences considérables en faveur de l'homme, et cette inégalité va également en s'accroissant avec la civilisation, en sorte qu'au point de vue de la masse du cerveau et, par suite, de l'intelligence, la femme tend à se différencier de plus en plus de l'homme. La différence qui existe par exemple entre la moyenne des crânes des Parisiens contemporains et celle des Parisiennes est presque double de celle observée entre les crânes masculins et féminins de l'ancienne Égypte. »

¹⁴ Anne-Marie Daune-Richard, « Hommes et femmes devant le travail et l'emploi », in *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Thierry Blöss (dir.), PUF, 2001

communauté villageoise ou urbaine. Les deux parents intervenaient dans ce processus, même si, dans une certaine mesure¹⁵, les soins de la petite enfance restaient l'apanage des mères. L'industrialisation va bouleverser cet équilibre, en éloignant prioritairement les hommes de la sphère privée. D'une certaine façon, bien plus que la révolution française, c'est la révolution industrielle qui conduit à affaiblir le rôle des pères dans l'éducation des enfants en instaurant une séparation progressive entre la sphère familiale et la sphère du travail.

- Les droits politiques

C'est en raison de sa sujétion à la nature que « la » femme ne peut entrer dans la sphère publique et obtenir les mêmes droits que l'homme, du moins dans la lecture française de l'universalisme républicain.

En effet, les révolutionnaires fondent la République sur deux abstractions : l'individu (et non les corps ou ordres) et la nation. L'assemblée nationale devient le corps métaphorique de la nation. Les représentants qui la composent ne parlent pas en leur nom, pas davantage au nom des citoyens qui les ont élus, mais au nom « du peuple ». Selon Robespierre, « pour être bon, il faut que le magistrat s'immole lui-même au peuple ». Là est la clé de la conception spécifiquement française de l'universalisme. Il repose sur **l'opposition de l'abstrait et du concret, du politique et du social**. La sphère du politique est celle de l'abstrait et, pour y entrer, le citoyen doit se dépouiller de ses caractéristiques sociales, origine sociale, origine géographique, même, religion, bien sûr, etc.

A l'inverse, la conception anglo-saxonne de l'universalisme voit dans les assemblées élues des **arènes** dans lesquelles les représentants sont ceux des **intérêts** de leurs électeurs. Elles sont donc le lieu de l'affrontement des intérêts concrets des individus ou groupes d'individus. Et les femmes, dans tout cela ?

Si l'on considère le modèle universaliste abstrait français, les femmes ont été exclues de la sphère publique parce qu'il ne leur était pas possible de faire abstraction de leur différence en entrant dans la sphère publique. Autrement dit, puisqu'elles ne pouvaient pas devenir des hommes, leur présence dans la sphère publique aurait été une menace pour le principe même de l'abstraction. D'autres révolutionnaires considéraient aussi que faire voter les femmes aurait été redondant par rapport au vote du mari qui suffisait bien pour représenter la

¹⁵ voir *L'amour en plus*, E Badinter : l'amour maternel ne crie souvent pas très fort... Voir aussi P Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime* : les enfants sont très tôt séparés de leurs parents et envoyés en apprentissage

famille¹⁶. On est là au cœur d'une autre conception typiquement française. Ce n'est pas l'individu en tant que tel qui est l'unité de base de la société démocratique, mais l'individu mâle qui représente sa famille, véritable institution de base, comme le montre toujours aujourd'hui la notion de « foyer fiscal », par exemple.

Dans le modèle universaliste anglo-saxon, les travaux de John Locke fondent l'exclusion des femmes de la sphère politique sur leur assujettissement « naturel » à l'homme. C'est la lecture qu'il donne de la malédiction de Dieu sur Adam et Eve : Dieu a infligé comme châtiment à Eve d'être sous l'autorité d'Adam. Et la sujétion de l'épouse est justifiée par la supériorité naturelle de l'homme (« étant le plus capable et le plus fort »)¹⁷.

Quand les revendications des femmes se font jour pour demander le droit de vote, il est logique de constater la réaction différente des deux conceptions de l'universalisme – même si nulle part cela n'a été simple. La France résiste longtemps au nom de l'universalisme abstrait : les hommes représentent aussi bien les femmes que les hommes. Alors que les pays anglo-saxons cèdent plus vite au nom du droit des femmes à défendre leurs propres intérêts dans la sphère publique.

3. La socialisation sexuée

3.1. Le processus de ségrégation sexuelle

La construction de l'identité sexuée des enfants se ferait encore très largement au sein d'un processus de ségrégation sexuelle très intériorisé, et d'abord par les parents et l'entourage. Le critère du sexe de l'enfant semble le déterminant le plus essentiel de sa personnalité. Les adultes ont une attitude différente avec les enfants en fonction de leur sexe et leur proposent par exemple des jouets en fonction du sexe annoncé (et non pas des comportements). Dès l'âge de 1 an, garçons et filles évoluent dans un milieu physique différencié (jeux, habitat, environnement)¹⁸. Autrement dit, avant qu'ils aient l'âge d'avoir des préférences, leur environnement les conduit à adopter les attitudes, les comportements, les goûts que l'on attend d'eux en raison de leur sexe, alors même que dans d'autres domaines, les parents sont beaucoup plus ouverts. C'est à nuancer évidemment en fonction du niveau d'études des parents, etc. et ce serait plus vrai pour les pères traditionnels vis-à-vis de leurs garçons.

¹⁶ Voir sur les conceptions différentes de l'universalisme en France et aux Etats-Unis, Joan W. Scott, *Parité !*, Albin Michel, 2005, p 24-35

¹⁷ Evelyne Pisier et Eleni Varikas, « De l'invisibilité du genre dans la théorie politique. Le débat Locke/Astell », in *Quand les femmes s'en mêlent*, C Bard, C Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), La Martinière, 2004

¹⁸ Gaïd Le Manier-Idrissi, in *Féminin, Masculin, mythes et idéologies*, C Vidal (dir.), Belin, 2006, chapitre 5

Alors qu'en fait le processus d'imitation par les enfants du semblable n'est pas aussi puissant et prescripteur qu'on le dit parfois. Les enfants peuvent aussi imiter quelqu'un qui n'est pas de leur sexe s'il est en position de pouvoir, par exemple.

L'école est une des instances de la socialisation primaire, encore plus aujourd'hui où 100% des enfants sont scolarisés à 3 ans. Le terme même d'école « maternelle » ou l'expression « heure des mamans » contribue là encore à la construction de l'identité sexuée des enfants – particulièrement à l'intériorisation du rôle maternel exclusif de la femme. D'où vient cette conception ? Est-elle universelle ?

3.2. Les mythes fondateurs de la parenté

Bien des questions se posent, à propos de la conception de la paternité et de la maternité dans les sociétés occidentales. Quels mythes fondateurs sont à l'origine de celle-ci ? Y a-t-il égalité entre le père et la mère ? Comment se construisent les rôles parentaux ? Quels sont les enjeux actuels du nouveau rapport aux enfants ?

On peut résumer schématiquement les théories mettant en scène le père et la mère dans la procréation autour de trois configurations :

- *Celle où la femme fait fonction d'hôtel seulement.* Son utérus héberge le fœtus qui est nourri par le père. C'est le cas des Txicao (indiens du Mato Grosso) et des Grecs anciens. Platon, résolument féministe, fondait sa théorie de l'égalité des sexes sur l'équivalence de leur rôle dans la procréation. « La femme enfante et l'homme engendre¹⁹ ».
- *Celle où la femme fait fonction d'hôtel-restaurant en demi-pension.* Père et mère sont censés contribuer ensemble à la croissance du fœtus. C'est le cas des Indiens Chagga par exemple, en Amérique latine.
- *Celle où la femme fait fonction d'hôtel-restaurant en pension complète.* C'est le cas de notre société. La mère pourvoit à tout. Le père est considéré comme inutile, voire dangereux.

A partir de cette dernière conception, nous allons examiner maintenant comment on devient un père ou une mère, dans la société occidentale.

¹⁹ République, livre V, p. 204, cité par G. Delaisy de Parseval, *La part du père*, Points, 2004 (1^{ère} éd. Seuil, 1981)

La société occidentale repose sur une idée pré-établie de la procréation, sur un stéréotype social. Le dogme est que le point sûr est la mère ; pour le père, il y a toujours doute²⁰. Ce doute paternel a valeur de mythe. Pour le comprendre, il faut remonter à la parabole fondatrice de la naissance de Jésus-Christ. Il a deux pères. L'un, Joseph, est un père nourricier, de « seconde main » pourrait-on dire. L'autre est Dieu, un père tout puissant et lointain. Qui est le « vrai » père ? De là vient le doute. L'anthropologue Edmund Leach²¹ pense alors qu'il faut étudier de la même façon les aborigènes du Nord Queensland et le chapitre 1 de l'Évangile selon Matthieu qui relate les circonstances de la naissance de Jésus. Dans les deux cas, il s'agit de l'exposé d'une doctrine théologique reposant sur le mythe des vierges mères.

Cette paternité ambiguë a sans doute des origines plus lointaines que l'on retrouve dans la mythologie grecque. Les histoires amoureuses et conjugales des dieux et des héros tournent souvent autour de la question de la paternité. Héraclès eut deux pères, l'un divin, l'autre humain. Qui fut le père de Thésée ? Egée ou Poséidon²² ?

Là où les choses se compliquent, c'est lorsque nous croyons que ces mythes n'ont plus d'influence parce que, désormais, les connaissances scientifiques nous permettraient d'analyser le rôle des hommes et des femmes dans la procréation sur une base uniquement physiologique. Rien n'est plus difficile que de voir les stéréotypes quand ils sont ceux de notre culture, c'est-à-dire qu'ils sont naturalisés. Le champ que recouvre le fait d'avoir un enfant est peut-être un des plus intéressants à étudier, à propos de la rencontre nature/culture, tant il revêt d'enjeux symboliques fondamentaux. Il faut renoncer à la distinction traditionnelle entre l'ignorante stupidité des peuples sauvages, dont les conceptions de la filiation reposeraient sur une méconnaissance des processus physiologiques, et le savoir des hommes civilisés. Suivant les pays, les époques et les cultures, suivant surtout les idéologies, chaque société accorde plus ou moins d'importance aux vecteurs physiologiques qui participent à l'enfantement, le sperme, le lait, l'utérus, le sang ou encore le placenta. Les sociétés judéo-chrétiennes accordent une importance essentielle à l'utérus, et donc aux femmes, ce qui a des conséquences considérables sur la conception des rôles de père et mère. La connaissance biologique et médicale est toujours « utilisée » par une culture en fonction des objectifs idéologiques (inconscients et conscients à la fois) qui sont les siens. C'est ainsi que notre société s'est servie de ses connaissances scientifiques pour faire de la « fabrication »

²⁰ « *mater certa est sed pater semper incertus* », selon la formule latine.

²¹ *L'unité de l'homme et autres essais*, Gallimard, 1980 (trad.)

²² Exemples cités par Geneviève Delaisi de Parseval, *La part du père*, Points Essais, 2004

d'un enfant une affaire maternelle et féminine, excluant le père d'un bout à l'autre du processus²³.

3.3. Le déni de paternité *versus* maternité évidente

Ces représentations symboliques conduisent à survaloriser la grossesse et l'accouchement dans le processus de la naissance de l'enfant. Cela mène à assigner aux femmes une place prépondérante dans les soins de la petite enfance et, par conséquent, à dénier toute place au père. Celui-ci apparaît comme quantité négligeable pendant cette longue période qui va de la conception de l'enfant à son entrée à l'école maternelle. « Il n'y a pourtant rien d'absurde à supposer que, si le père ne porte pas l'enfant dans son ventre, il peut, tel Zeus pour sa fille Athéna, le porter dans sa tête.²⁴ » Le père n'a droit à aucun statut particulier pendant la grossesse, alors que la femme est enceinte. Il n'y a pas de verbe « paterner » ou de substantif comme « paternage ». Le Larousse ne connaît pas l'instinct paternel. La « couvade²⁵ » n'existe dans aucun dictionnaire français. Un livret de paternité²⁶ a été créé en 2002 seulement, alors que, jusque là, il n'existait qu'un livret de maternité²⁷, comme si la grossesse, la naissance et la petite enfance ne concernaient que les femmes. Les manuels de puériculture continuent à considérer que la mère doit s'occuper principalement de l'enfant et donnent une image stéréotypée des rôles masculin et féminin auprès du nouveau-né.

Parallèlement, la mère se trouve surexposée aux responsabilités parentales. Elle est d'abord sommée de vivre la grossesse comme une période d'épanouissement. Elle est censée éprouver spontanément un « instinct maternel » qui la pousse « naturellement » à savoir s'occuper d'un bébé et à aimer cela. Enfin, elle devient la seule véritable responsable du petit enfant.

4. la socialisation au travail

4.1. Le travail construit la parentalité, plus que la famille

La division sexuée de la parenté s'organise en grande partie hors du champ de la famille et tout particulièrement dans l'espace professionnel, ce qui est souvent négligé. L'organisation du travail dans l'entreprise comme dans l'administration conduit à assigner aux femmes leur

²³ Delaisi de Parseval, *op. cit.*

²⁴ Delaisi de Parseval, *op. cit.*

²⁵ Il s'agit de l'ensemble des comportements du père, associés à la naissance de l'enfant.

²⁶ Le livret de paternité est un recueil des droits et des devoirs du père. Il comprend des affirmations solennelles : « la filiation est le lien juridique qui vous unit à votre enfant et fait naître des droits et des devoirs à son égard, au regard de tous et pour toujours », des conseils : « Faire obéir l'enfant, ce n'est pas tout lui interdire ; Ce n'est pas perdre son temps que de jouer avec son enfant, c'est l'aider à grandir », un volet social et un volet juridique.

²⁷ Celui-ci a une dimension uniquement médicale, ce qui sous-entend qu'une mère n'a pas besoin de conseils pour élever son enfant, en raison de l'« instinct maternel ».

rôle de mère et à empêcher les hommes de se réaliser comme père, à travers le développement du temps partiel pour les femmes et la norme du temps complet et des heures supplémentaires pour les hommes.

Cette division des rôles parentaux prend des formes souvent subtiles. Ainsi en est-il de la question de la garde des jeunes enfants malades. Il va de soi, très généralement, que celle-ci incombe à la femme, ce qui pénalise son activité professionnelle. Ou alors, quand elle en a les moyens financiers, elle organise une sorte de « maternité socialement invisible », avec l'aide de son entourage féminin ou en recourant au travail salarié d'autres femmes.

Parallèlement, le modèle du travail masculin est tel qu'il interdit pratiquement aux pères d'exercer réellement leur rôle parental. En effet, l'archétype du travailleur masculin est celui d'un salarié disponible, particulièrement le soir, dont les horaires sont monolithiques, rigides, quand ils ne sont pas élastiques à la hausse, avec l'arrivée d'enfants. La disponibilité du travailleur semble être un gage de son efficacité et de son investissement professionnel. Ce modèle mériterait d'être interrogé en lui-même. Il est intéressant de noter qu'il est surtout développé dans les pays du Sud de l'Europe et, qu'au contraire, le fait pour un cadre allemand ou suédois de quitter tard son travail est considéré comme un signe d'inefficacité. Mais on voit bien qu'il a pour effet d'empêcher, concrètement, les hommes de s'occuper de leurs enfants le soir et de nouer avec eux une relation affective de qualité. Cette carence apparaît en cas de séparation. Certains hommes éprouvent alors des difficultés à instaurer une relation directe, non médiatisée par la mère, avec leurs enfants²⁸.

Cependant, la conception que les jeunes générations ont du travail est en train de changer et beaucoup de jeunes hommes et de jeunes femmes ne font pas du travail une valeur exclusive, ne souhaitent pas limiter leur vie à l'horizon de leur réussite professionnelle, mais désirent, à la différence, peut-être, de ce qu'ils ont observé de leurs parents, trouver un meilleur équilibre entre temps de travail et temps familial, en particulier pour s'occuper de leurs enfants. Cette prise de distance par rapport à la valeur « travail » ne signifie sans doute pas qu'elle disparaît, mais, pour reprendre la classification de Guy Rocher, qu'il y a une certaine transformation dans la hiérarchie du système de valeurs. La réussite de l'éducation de leurs enfants devient quelque chose d'important pour eux²⁹. Cela va de pair avec « la place de plus en plus grande

²⁸ Christine Castelain-Meunier, *La place des hommes*, PUF, 2002

²⁹ Comme en témoignent les propos de cet ingénieur de 42 ans, père de deux enfants : « Mon responsable, quand il me pose la question : « ça va ce matin ? » Je lui dis : « non, la petite a toussé cette nuit, elle a fait un peu d'asthme ». En fait, il faut mettre les gens dans une position où, à la limite, ce sont eux qui vont vous reconforter. Cela fait réfléchir parce que j'ai un chef qui, lui-même, a une mère qui est petite et il se dit finalement que ce serait bien pour lui aussi de prendre le temps. Moi je lui explique qu'il y a le travail et la vie privée. Et il me dit que j'ai raison. Ce n'est pas parce qu'on a quinze heures de boulot par jour comme certains le

accordée à l'enfant par des individus qui en voient naître de manière plus rare, plus tardive et plus choisie »³⁰.

4.2. Le travail construit l'identité sexuée

c'est particulièrement vrai dans une société où le travail reste une valeur centrale qui est au cœur de la construction de l'identité sociale des femmes comme des hommes.

Pendant longtemps, la sociologie du travail ne s'est pas préoccupée de cette question. Pourtant, les travaux récents montrent que le métier n'est tout simplement pas le même s'il est exercé par un homme et par une femme. Le rôle professionnel est transformé selon qu'il est joué par un homme ou par une femme. C'est tout à fait net quand on étudie le cas des **employés de nettoyage**. Les femmes nettoient les sanitaires « puisqu'elles ont l'habitude de le faire chez elles » et les hommes passent l'aspirateur, jugé plus technique, et descendent les poubelles. On retrouve la hiérarchie domestique traditionnelle. La mixité des métiers ne se fait pas toujours au détriment des femmes. Les hommes peuvent se retrouver en situation d'effectuer le « sale boulot », maîtriser les malades violents dans les hôpitaux psychiatriques, par exemple. Une étude sur les **chirurgiennes** montre qu'on attend d'elles un intérêt pour le personnel qui les entoure, une attitude modeste et féminine, etc. que l'on n'attend pas des chirurgiens, dont l'indifférence ou la brusquerie sont considérées comme des comportements « normaux »³¹.

Que se passe-t-il quand la mixité s'introduit dans un collectif de travail auparavant unisexué ? Il semblerait que la plupart des femmes l'apprécient davantage que les hommes. En effet, elles ont tendance à déprécier leur propre sexe et, à partir de là, un collectif de travail féminin ne leur semble pas valorisant. L'arrivée d'homme(s) serait vue comme un moyen d'améliorer les relations comme le travail lui-même. Les hommes manifesteraient plus souvent la volonté de préserver leur *entre soi*. Quand la mixité reste exceptionnelle, elle est tolérée. Mais si la féminisation risque de se généraliser, elle est perçue comme un risque et on demande aux femmes de s'effacer, de tolérer l'ambiance de travail masculine des ateliers, avec les calendriers de pin-up et les blagues habituelles. « On a ainsi, d'un côté, l'homme, agent et facteur de régulation sociale du groupe de travail féminin, tel le coq mettant de l'ordre dans la

font qu'on en fait plus et qu'on est plus productif. » (Yannick Le Quentrec et Annie Rieu, « Femmes syndicalistes et tensions domestiques », in *Le travail des femmes, axes d'émancipation*, Sophie Boutillier et Brigitte Lestrade (dir.), L'Harmattan, 2004).

³⁰ Dominique Méda, *Le temps des femmes*, Flammarion, 2001

³¹ Sabine Fortino, *La mixité au travail*, La dispute, 2002. et Castel J., « Différence par corps : les chirurgiennes, *Les Cahiers du genre*, n° 29, L'Harmattan, 2001

basse-cour indisciplinée ; de l'autre, la femme, agent de déstructuration du collectif de travail masculin, telle un éléphant dans un magasin de porcelaine. »³²

Le « plafond de verre » met en évidence une difficulté particulière des femmes à accéder à de véritables postes de pouvoir. Pascale Molinier met en avant la difficulté pour elles d'être perçues à la fois comme féminines et ambitieuses. La fabrication du genre est ainsi incorporée à l'organisation matérielle des postes de travail, à la description et à l'évaluation des tâches. Et elle est transmise par les convictions intériorisées des femmes et des hommes.

Cette construction du genre dans l'espace de travail s'articule aussi avec ce qui se passe dans la sphère privée. Dans un couple, qui doit réussir en priorité ? La réponse est bien souvent l'homme, surtout quand les enfants sont là. Il semblerait aussi que la meilleure réussite professionnelle de leur conjointe remette en cause l'estime de soi de certains hommes, alors que la situation inverse serait jugée plus conforme à la norme.

On retrouve cette conception naturalisée dans les professions féminisées. Par exemple les infirmiers occupent « naturellement » plus de positions d'encadrement que les infirmières.

Conclusion : Le mythe de l'égalité des sexes entretient-il les inégalités hommes/femmes ?

C'est la thèse d'Ilana Löwy dans *L'emprise du genre*, La dispute, 2006 . Selon elle, le postulat du « mythe de l'égalité des sexes » jouerait le même rôle dans le maintien des inégalités entre sexes que le « mythe de l'égalité des chances » dans « la reproduction de l'ordre capitaliste » : « dans les sociétés capitalistes tardives, on observe un renforcement simultané de l'idéologie égalitaire et des préjugés racistes et sexistes ancrés dans des idéologies différentialistes. Les deux approches participent à la légitimation des inégalités entre les sexes. L'argument égalitaire de la réussite qui ne dépend que du talent et du travail (certaines femmes excellent dans les postes de direction) sape les possibilités de solidarité entre les membres du groupe discriminé. L'argument sur les supposés traits « naturels » du groupe pour expliquer son exclusion (les femmes sont par nature moins agressives que les hommes donc moins aptes aux fonctions de direction) désarme les oppositions à l'idéologie égalitaire. » (p 234-235)

On a là un argument très heuristique puisqu'il donne à comprendre pourquoi, alors que les lois existent depuis finalement longtemps, en matière d'égalité entre les sexes, les comportements résistent encore si bien au changement.

³² Sabine Fortino, *op. cit.*

Bibliographie sélective :

Héritier Françoise, *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Cité des sciences-Le Pommier, 2005

Löwy Ilana, *L'emprise du genre*, La dispute, 2006

Méjias Jane, *Sexe et société*, Bréal, 2005

Vidal Catherine, *Féminin Masculin, Mythes et idéologies*, Belin, 2006